BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Sylas Spriggs à Hattie Johnson; Manuel Gant à Amélie Lessassier; Jos W. Foster à Bertha L. Green; Richard Pinera à Ella Wilkins; Frank Madison à Louisa Addison; Geo W. Sheldon à Kate Wright; Prince A. Johnson à Ethel L. Todd; Frank N. Meisner à Lucille Nickolaus.

NAISSANCES.

Mmes J. A. Hughes, un garçon; A. T. Hébert, un garçon; Isidore Dyer, un garçon; E. J. Irwin, un garçon; John Miller, une fille; Louis Vergez, une fille; Giuseppe Cissisi, une fille; Geo. N. Betz, une fille.

DECES

Robena A. McLeod, 23 ans, 930 Aline; Amelia A. Salter, 75 ans, 1728 Jackson; Michael W. Murphy, 62 ans, Biloxi, Miss; Geo. C. Paznoe, 1 mois, No 4327 rue Banks; Ida Scholz, 72 ans, avenue Carrollton; Vve Jane B. V. Arnold, 73 ans, 1305 Presse; Mabol Collins, 58 ans, 4617 S. Franklin; Olivia Lee, 87 ans, 1226 Ste-Anne; Geo. Dennis, 28 ans, 2049 Valence; Jos. McDonald, 48 ans, 7619 Oak; Adelina Tomba, 13 ans, 2843 Eve; Wm E. Hearth, 41 ans, 2513 Upper Line; Albert H. May, 62 ans, Mississipi; Evelina Tucker, 9 ans, 529 S. Franklin; Mary Anderson, 56 ans, Hôpital de Charité; Vve John P. Farrell, 55 ans, 3325 Bienville; Mary Belle, 43 ans, 331 Joseph; Mary Nisbey, 76 ans, 420 S. Derbigny; Isaac Manning, 9 ans, Rempart et Ursulines.

TRIBUNAUX.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :

Andrew Nicholson, meurtre; John Roth, homicide; Morris Paul, violation de l'acte 84 de 1908; Harry Evans, attaque et blessure; Irène Wyley, vagabondage; Savannah Brown, témoin à charge; Joseph Moret, acte de violence.

Condamnations :

Jos. Giamalva, violation de la loi du dimanche, $25 d'amende ou 30 jours de prison; Philip Cooley, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Acquittés :

Chas. Anderson, témoin à charge; Alex. R. McClelland, détournement; Jos. Green, Wm Burtle, John Dell, actes de violence.

Affaires abandonnées :

Tony Pizzio, violation de l'acte 84 de 1908; Geo. Garrison, blessure.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Mme E. Fischer vs N. O. R. R. & Light Co., action en dommages de $2,000.

Ashoffenberg Realty Co. vs Mme J. N. Adams, saisie provisoire de $1,250.

Alfred Hiller Co. vs Hotel Grunewald Co, réclamation de $4,811,54 sur un contrat.

Mary Kelly vs National Casualty Co., réclamation de $400 sur une police d'assurance.

Jacob A. Noullet, Jr vs Herman L. Newald—action en recouvrement de $117 sur un compte courant.

Mme Max B. Hellman vs S. Nathan—réclamation de $250.

Chranister & Lawrence vs Methodist Episcopal Church—action en recouvrement de $150.

Chas Girard et als vs Chas A. Gerard et als—action en dommages de $2,100.

Mary E Blumenthal vs Edward Ryan—séparation de corps et de biens.

Demandes d'émancipations :

Rosalie V. Sallis, George Nestor, Ruffin Wallace vs Lillie Carter—demande de divorce.

Irwin Dowell vs Illinois Central R. R. Co., action en dommages de $15,000.

Successions ouvertes :

Chas W. Rugers, Vincenzo Scaffidi, Jos. Taylor, Jennie Weinkermnerer.

COUR SUPREME DE L'ETAT.

Nouvelles auditions de causes refusées :

The Texas and Pacific Railroad Co vs Railroad Commission of Louisiana.

L'Etat de la Louisiane vs James Howard.

Riggs Cypress Co vs Albert Hanson Lumber Co.

Mme Joséphine Bradley vs C. F. Davis.

J. M. Guffey Petroleum Co vs J. L. Murrel.

Par le juge Breaux :

La succession de Mme Julia P. Drysdale, jugement infirmé.

American Machinery & Construction Co vs Samuel Haas, jugement infirmé.

L'Etat de la Louisiane vs W. W. Whittington, jugement confirmé.

Louisiana & ArKansas Railway Co. vs Louisiana Railway & Navigation Co., jugement confirmé.

Mme Tessie Linemuller vs John Arthur, jugement confirmé.

J. J. Burdin vs Jury de Police de la paroisse St-Martin, jugement confirmé.

Par le juge Monroe :

Jules P. Turregano vs J. H. Barnett, jugement infirmé.

Putnam & Norton vs Mary D. Cooper, jugement confirmé.

L'Etat de la Louisiane vs Thos Beebe, jugement infirmé.

Par le juge Proyosty :

Walter J. Suthon vs Harry L. Laws, jugement infirmé.

Houston River Canal Co. vs D. J. Reid, jugement infirmé.

Mme E. E. McDaniel vs Arkansas, La. & Gulf R. R. Co., jugement infirmé.

W. J. Suthon vs Frank C. Varnerie, jugement infirmé.

Ed Everett vs Selden & Wright, jugement confirmé.

Par le juge Land :

John B. Reilly vs N. O. & Northeastern R. R., jugement confirmé.

O. T. Adams vs Arkansas Louisiana & Gulf R. R., jugement confirmé.

Etat de la Louisiane vs Ada Hayes, demande repoussée.

H B. Fraraldo vs Ferdinand Gumbel & Co., jugement infirmé.

Ventes inscrites au bureau d'allenations.

Mme Rudolph B. Baquié à la Citizens Homestead Association, portion, Valence, Laurel, Annonciation, Cadiz, $200.

Acquéreur au vendeur, même propriété, $200.

Vve Jno Rousset à la Teutonia L. & B. Co., lot, Eagle, Apple, Belfast, Gen Ogden, $1100

Acquéreur au vendeur, même propaiété, $1100.

Sebastian C. Bornasis Jr, à la Hamesseekers B. & L. Ass'n, 2 terrains, Carrollton, Cohn, Spruce et Dublin $6800.

L'acquéreur au vendeur, même propriété $6800.

Peter Gallagher à Thompson B. Walker, terrain, Exchange Alley, Chartres, Douane et Bienville; terrain, Dumaine, Derbigny, Roman et St. Philip; 2 terrains, miro, Tonti, St. Anne et Orléans; portion, David, Iberville, Salomon et Canal $10,000.

Harry S. Gerson à Edw. J. Robertson, terrain, Gentilly Road, Crète, Gerson, Henry et Castiglione $800.

Ideal Savings & Homd. Assn; à Wilfred Bourgeois, 2 terrains, Sumner, Diana, De Armas et propriété d'Olivier Land Co., $2,900.

FAITS DIVERS.

RIXE.

Au cours d'une querelle survenue dans un cabaret à l'intersection des rues Bourgogne et Touro, hier après midi, entre Chas Suarez et Paul Schiabeta, le dernier a tiré deux coups de revolver sur son adversaire, le blessant à la jambe.

Si vous voulez faire usage d'un remède qui a fait ses preuves dans des cas de Dépérdition d'Appétit Dyspepsie La digestion Constipation Etat Bilieux Refroidissements et Grippe n'en prenez pas d'autres que le Bitter. Sa réputation est formement établie

Le professeur Durel est nommé principal de l'Ecole du soir no 3.

M. L. C. Durel, professeur de français à l'Ecole Supérieure des Garçons, a été nommé hier principal de l'Ecole du soir no 3, par la Commission Scolaire. Cette école est située dans la rue Espagne, entre Rempart et St. Claude. Les fonctions auxquelles a été appelé M. Durel étaient auparavant remplies par le professeur Paul Habans, qui récemment a été nommé sous directeur des écoles publiques en remplacement de M. Conniff démissionnaire.

Procès pour recouvrer des terrains.

La cour civile de district a été saisie hier d'un procès peu ordinaire. Il s'agit d'une réclamation de terrains qui ont appartenu à un nommé Charles Girard, lequel habitait la Nouvelle-Orléans en 1831. M. Girard était d'origine française. Après avoir habité notre ville pendant quelques années il est retourné dans son pays natal où il est mort intestat, laissant deux héritiers directs, Etienne Girard, habitant actuellement à Ingleside, Angleterre, et Louis Girard, maintenant décédé. Ce sont les héritiers de ce dernier, à savoir :

M. Charles Girard, de Rouen, France; Amanda Girard, domiciliée au Mans, France; Charlotte Girard Thomas, épouse de Y. Thomas, domiciliée à Fleuret, France, qui intentent le dit procès en vue de recouvrer la propriété d'un terrain borné par les rues Tonti, Touro, Miro et Français et de huit autres terrains situés dans le carré borné par les rues Tonti, Bourbon, Miro et Touro.

Les héritiers demandent en outre une indemnité de 2,100 dollars pour frais d'avocat et "tracas causés par la crainte de perdre leur propriété."

Les défendeurs en cette affaire sont les nommés Charles A. Gerard, Edouard A. Gerard et autres, les quels sont entrés en possession desdits terrains à la suite d'un jugement rendu le 15 septembre 1910.

HOTEL DE VILLE.

Le drapeau qui flotte sur l'Hôtel de Ville a été mis en berne, hier, par ordre de M. McRacken, maire intérimaire, en témoignage de respect pour la mémoire de Mike E. Culligan, huissier du Conseil municipal, décédé dans la soirée de dimanche.

M. McRacken a en outre prié les membres du Conseil et les employés des diverses départements publics d'assister aux obsèques du défunt.

M. Culligan était huissier du Conseil depuis plus de dix ans.

Le nombre des reçus de "poll tax" délivrés par le trésorier de la ville a dépassé hier 19,000, une augmentation de plus de quatre mille sur la période correspondante de 1909.

Le dernier délai accordé aux électeurs pour acquitter leur "poll tax" est fixé au 31 décembre.

PROCES

La compagnie Alfred Hills Ltd, a intenté hier devant la cour civile, un procès aux propriétaires de l'Hôtel Grunewald pour obtenir le payement de matériaux employés dans la construction de cet hôtel.

La somme réclamée s'élève à 4,811.54 dollars.

Nouveau vol à main armée.

L'audacieux bandit qui depuis vendredi donne du fil à retordre à la police a commis hier un nouveau vol à main armée. Il s'est attaqué cette fois au conducteur d'un car de la ligne Dryades, qui sous la menace d'un revolver braqué à hauteur de sa tête lui a remis la recette de sa dernière tournée se montant à 3 dollars.

Le voleur est monté sur le car à l'angle des rues Melpomène et Sud Rempart hier matin vers deux heures. Sitôt arrivé sur la plateforme il a sorti son revolver, qu'il tenait jusque-là dissimulé dans la poche de son paletot, et couchant en joue le conducteur Mossy l'a sommé de lui remettre l'argent de la compagnie. Jugeant toute résistance inutile en présence de l'attitude résolue du bandit Mossy s'est exécuté.

Après avoir froidement empoché la recette le voleur a donné un signal d'arrêt, et au moment où le car ralentissait sa marche a sauté à terre et n'a pas tardé à disparaître du côté de la rue St-Charles

Jusqu'ici la police, en dépit des plus actives recherches, n'est pas encore parvenue à relever les traces de cet audacieux malfaiteur.

Tentative manquée.

A sept heures et demie hier soir, un malfaiteur est monté dans un car de la ligne Villeré, à l'intersection des rues Villeré et Français et le revolver au poing a ordonné au conducteur Jno. Fraisee de lever les bras.

Les passagers s'apercevant de la conduite louche de l'individu sont arrivés au secours du conducteur et le voleur a décampé sans avoir eu le temps de prendre un sou.

ATTAQUE.

Albert Hickerson, un homme de couleur, demeurant rue Clio 1831, en passant à l'angle des rues Valmont et Freret, hier matin à 5 heures, a été attaqué par deux nègres qui ont essayé de le dévaliser. Hickerson s'est sauvé en sautant dans un car qui passait au même moment.

INCENDIE.

Vers deux heures hier matin un feu a pris naissance dans le magasin de chaussures d'Arthur Casanova, rue Bourgogne 1910. Les dommages ont été insignifiants.

GUERISON D'UN ECZEMA IRRITANT, SAIGNANT

Par Cuticura Après 5 Ans de Souffrances Indescriptibles—Croyait la Mort Près —Décisive Guérison Merveilleuse.

"Il serait impossible de dire ce que m'a fait souffrir pendant cinq ans un eczéma irritant et saignant, dont j'ai été guérie par les Remèdes Cuticura, et je leur suis si reconnaissante que je veux le faire savoir partout, parce que ce qui m'a fait du bien en fera à d'autres. J'avais le corps et la figure couverts de plaies. Ils paraissaient mieux un jour et le lendemain le mal éclatait de nouveau me causant d'horribles souffrances et des démangeaisons. J'ai été plusieurs fois malade, mais jamais de ma vie je n'ai tant souffert que de cet eczéma. Je me croyais sur le point de mourir et j'espérais un moment et je repoussais en vain. J'avais consulté sans succès différents médecins et essayé nombreux médicaments, quand ma mère m'apporta les Remèdes Cuticura, insistant pour que j'en fisse usage. Je commençai à me sentir mieux après le premier bain avec le Savon Cuticura et une application d'Onguent Cuticura.

"Je continuai de me servir du Savon Cuticura et de l'Onguent Cuticura, je pris quatre bouteilles de Résolvant Cuticura et je me considère bien. Depuis neuf ans, l'époque de ma guérison, le mal n'a jamais reparu. Toute personne qui aurait quelque doute au sujet de cette cure merveilleuse par les Remèdes Cuticura peut m'écrire à l'adresse suivante. Mme Alice Rixon, 93 Iva Road, Battle Creek, Mich., 16 Oct., 1909."

Cuticura fournit le traitement le plus économique pour les affections de la peau et du cuir chevelu, de l'enfance à la vieillesse. Un pain de Savon Cuticura et une boîte d'Onguent Cuticura suffisent souvent. Potter Drug & Chem. Corp., Seule Props., Boston, Mass.

ELECTION.

L'élection des officiers et des directeurs de la banque du Peuple a eu lieu hier avec le résultat suivant :

John Alsina, Wm M. Anderson, Henry Cazentre, Joseph Collins, John Dibert, Eugène Ellis, T. J. Ferguson, John Grote, W. Morgan Gurley, Léon Irwin, John T. Holmes, Jno. R. Juden, Jr, Julius Koch, Ovide La Cour, Orloff Lake, A. J. La Place, F. A. Maddox, Val Merz, Albert Tujague, Julius Wyler.

C. E. Novel, caissier; H. Dabezies, asst. caissier; Arthur B. La Cour, asst. caissier; E. J. Meral, avocat.

M. Val. Merz reste président et M. Ovide La Cour a été élu vice-président, en remplacement de M. Joseph Collins, démissionnaire.

Enfant brûlée.

Hazel Padel, une fillette de 4 ans, domiciliée rue St-Roch 1619, a été victime d'un accident hier après-midi vers trois heures.

L'enfant jouait près d'un foyer lorsque ses vêtements ont pris feu et elle a été grièvement brûlée au corps.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR

Prenez les Tablettes de BROMO Quinine LAXATIF. Les pharmaciens rendent l'argent si elles ne guérissent pas. Chaque boîte porte la signature de E. W. GROVE. 25c.

DECES.

LANDRY—Décédée à Tampa, Florida, dimanche, 11 décembre, à 10:25 heures a m., âgée de 26 ans, Mlle LOUISE LANDRY, fille de J. Stans. Landry et de Julia Sarrazin, native de la Nouvelle Orléans. L'enterrement partira du dépôt du L. & N. R. R. (Canal et Levée), à l'arrivée du train de 7:05 mercredi matin, 14 décembre.

Service religieux à l'Eglise Ste-Rose de Lima.

Enterrement au cimetière St-Louis No 3, rue de l'Esplanade.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

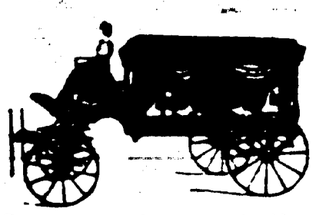

Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

P. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Rd Rempart

PHONE { HEMLOCK..... 486

PHONE HEMLOCK 289

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

SUICIDE.

On a trouvé, hier matin vers cinq heures, flottant à la surface du fleuve, le cadavre de M. Albert H May, un ancien négociant de notre ville retiré des affaires depuis quelques années. La lugubre découverte a été faite par M. John Pipper, un gardien de la Union Ferry Company. La police, immédiatement informée, a ouvert une enquête, laquelle a démontré que M. May s'était suicidé. Avant de sauter au fleuve le désespéré avait abandonné son chapeau, sa canne et son paletot, objets qui ont été retrouvés sur le quai au pied de la Quatrième rue.

M. May habitait avec sa famille un cottage portant le No 2426 rue Colisée. Il avait quitté sa demeure dans la soirée de dimanche, mais comme il avait l'habitude de faire de longues promenades, sa famille ne s'inquiéta pas en ne le voyant pas rentrer. On suppose qu'il se sera jeté au fleuve entre dix heures et minuit.

La cause de ce suicide est attribuée au mauvais état de santé dont M. May souffrait depuis quelque temps.

Le défunt était bien connu dans les cercles commerciaux de notre ville. Il avait été membre pendant quelques années de la Bourse au Coton.

Edition Hebdomadaire de "l'Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

AMUSEMENTS.

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine Matinées Mer. et Sam. à 2

PRIX Soirs.....25c à $1.50 Matinées.....25c à $1.00

Henry B. Harris Présente

THE THIRD DEGREE

La Meilleure Pièce de Charles Klein

Semaine Prochaine—Frank J McIntyre dans The Traveling Salesman

13 déc—5f

THEATRE DE L'OPERA

Troupe de Grand Opéra Française de Jules Lavolie—Jules Lavolie Directeur

2me Saison—CE SOIR, à 8 heures, 10me Représentation d'Abonnement.

CARMEN

Opéra en 4 actes. Musique de Bizet. Avec MM Fontaine, Montano, Calvo, Bechade, Reiber, Combes, Muller et Mmes Dingry, Holland, Cadda Vincent.

GRAND BALLET

Jeudi, le 15 décembre La première fois à la Nlle-Orléans, le grand succès européen, "THAIS".

21 Déc., "Samson et Dalila" pour le bénéfice de l'Hôpital des Sœurs

Bureau de location chez Werlein de 9 A. M. à 5 P. M.

13 déc—1f

AMUSEMENTS.

CRESCENT Ce Soir et Toute la Sem Mat. Mar. Jeu et Sam à 2

PRIX Soirs.....15c, 25c, 50c, 75c Matinées.....15c, 25c, 35c

Le Véritable Dispensateur de Gaieté

GEORGE SIDNEY

BUSY IZZY)

Dans THE JOY RIDER

Avec Beaucoup de Jolies Filles

Semaine Prochaine—The Girl in the Taxi

13 déc—5f

Orpheum

Phone Main 3331

Matinées tous les Jours.

PRIX Matinées.....10 à 25c Soirs.....10 à 75c

The Orpheum Show sous la Direction de M Martin Beck.

FRERES RIGOLETTO

LA PIA

MELVILLE ET HIGGINS

HOWARD.

FLO IRWIN

IRENE ROMAIN

PAULINETTI ET PIQUO

ORCHESTRE AUGMENTE

KINODROME

13 déc—6f

WINTER GARDEN TOUTE LA SEMAINE

Mlle ATHMORE GREY, La Grande Danseuse Classique.

GEORGE FENNER et MARIE FOX, Artistes Chanteurs et Danseurs.

SAMMY BARTON, Comédien et Personnificateur.

MORTON et KEENAN, Artistes de Saynète Irlandaise.

NOUVEAUX PORTRAITS GARDENGRAPHES.

Matinées, 2:15; Soirs, 7:15 et 9 P. M. PRIX 5, 10 et 15 cents. Sièges Réservés d'Avance. Changement complet de programme la semaine prochaine.

6 déc—5f

SUPERIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS

SANTAL MIDY CAPSULES

SOULAGE EN 24 HEURES

CONSULAT DE FRANCE

(A LA NOUVELLE-ORLEANS.)

Godchaux Building, 306-07

Documents militaires à remettre à

Ambrody, Marius Jean.
Ballex, Maximilien.
Bazet, Jean Pierre.
Blum, Léon.
Bridier, Charles.
Capdecomme, Albert Paul.
Chatras, Pierre.
Coste, Antoine Joseph.
Dastan, Jean Pierre Ernest.
Delpont, Clément.
Dietchy, Léon.
Dorignac, Jean.
Fontan, Honoré Jean Marie.
Frayssinet, Antoine Henri Justin.
Garcenot, Prosper Hubert.
Laporte, Jean.
Legrand, Napoléon.
Marcoz, Pierre Paul.
Peyret, Adolphe.
Prudhomme, Ernest Jules.
Renard, Philibert Théodore.
Ricaud, Emile Jean.
Roques, Charles Jean Marie.
St-Pasteur, Victor.
St-Pasteur, Adolphe Ulysse.

sept—1an

---

pas loin peut-être, mes os iront rejoindre les leurs dans le cimetière où ils dorment.

Il conclut avec énergie :

—La vie est courte heureusement.

—Ouh ! fit Bernard Dupré, tu es lugubre, ce soir, positivement; mais tu changeras d'avis et je serai toujours à ta disposition. En attendant je vais chercher ton affaire.

—Comme tu voudras !

—A Paris, avec un peu d'aide, tu trouverais aisément une héritière de bourgeois calés enchantée de s'appeler la baronne de de Rouves.... Pourquoi n'essaierais-tu pas ?

—Mon vieux Bernard, dit doucement Roger en se levant, à Buenos-Ayres, j'ai eu par hasard une occasion.... une jeune fille riche à millions de dollars.... Je n'en ai pas voulu....

—Pourquoi ? Elle était laide ?

—Jolie au contraire.

—Famille tarée ?

—Estimée de tous....

—Et tu as refusé ?....

—Je suis parti en laissant une lettre de remerciements pour le bon accueil dont on m'avait favorisé.

—Folie !

—Certes.

Le baron jeta un long regard dans le vague, serra les mains de son hôte et le quitta pour monter à sa chambre.

Il avait hâte d'être seul.

Avant de s'endormir, il rêvait les yeux grands ouverts à cette Mathilde à laquelle il n'avait jamais cessé de songer pendant son long exil.

Il la revoyait grande et forte, bonne et souriante, avec le satin de sa peau blanche et rose, l'éclat de ses dents, la couronne de ses cheveux à pleines mains, et il songeait :

—Libre encore ! A vingt et un ans dans la splendeur de sa jeunesse et de son printemps !

Puis il se dit avec découragement.

—Pourquoi me leurrer de vaines chimères !

Se souviendrait-elle seulement de leurs courtes rencontres ?

N'y avait-il pas entre elle et lui des distances plus infranchissables, des obstacles plus invincibles que ceux qu'il avait inutilement affrontés ?

Le lendemain, par une de ces belles matinées où le ciel de Paris est si vaporeux, l'atmosphère si fluide et la verdure des arbres si fraîche et si tendre qu'aucun pinceau ne saurait les reproduire, il s'occupa de ses achats, pour une existence simple et rustique, et, en retournant à l'hôtel de l'avenue Henri-Martin, il fit un crochet, pour passer rue des Saints-Pères, devant l'hôtel de Marans.

Le portail était fermé, les fenêtres closes au bâtiment des communs qui borde la rue.

Un grand valet sortit, sa cigarette à la bouche, et se planta sur le trottoir.

Le baron lui demanda :

Madame la comtesse de Marans serait-elle à sa propriété de la Tremblaye ?

—En effet. Vous la connaissez ?

—Je suis un de ses voisins et j'aurais désiré lui parler.

—Vous pourrez la voir là-bas....

—Je vous remercie.....

Il s'éloigna.

La comtesse était en Sologne, déjà !

D'ordinaire elle ne s'y rendait que vers le mois de septembre, dans la saison des chasses !

Le lendemain, après de longs entretiens avec son ami Dupré, qui lui disait : " Pas de découragement..... Tu as l'avenir devant toi.... Réfléchis... Ecris-moi.... J'ai des relations. Je te trouverai quelques chose. " il se rendit au chemin de fer et prit son billet pour Salbris.

De là il devait gagner Rouves en carriole.

Sept grandes lieues de route :

A six heures du soir, un de ses fermiers, le père Cruquet, de la métairie de la Morinière, qui était venu le chercher, l'attendait avec le bidet du "château" qui, depuis le départ de son maître, travaillait dans les fermes pour gagner son avoine.

A la vue du baron, le fidèle animal hennit de plaisir.

La carriole se mit en mouvement.

Sur la route, les deux hommes causèrent du pays.

On approchait de Rouves lorsque Cruquet dit :

—Les dames de la Tremblaye sont arrivées depuis quelques jours avec un bataillon de domestiques.

—Pourquoi si tôt ? demanda le baron en simulant la plus parfaite indifférence.

Le père Cruquet tordit sa bouche d'une certaine façon, cligna de l'œil et dit :

—A mon idée, il se manigance des choses....

—Quoi donc ?

—A propos de la demoiselle de Fel....

—Elle va se marier ?

—Je ne dis pas ça.... mais quand il en serait question, faudrait pas s'étonner....

—On parle ? ...

—De M. Raoul, le fils du marquis d'Audelle, mais je ne peux pas croire que ce soit pour lui que le four chauffe.... Des pannés, les d'Audelle ! Tout le monde sait ça....

Roger de Rouves fronça le sourcil, mais il ne prononça plus que ces mots au moment où il arrivait chez lui :

—Inutile de parler de moi et de dire que je suis là, mon vieux Cruquet ! Je ne tiens pas à faire des visites ou à en recevoir.

—Bien, m'sieu Roger.... On se mettra un pavé sur la langue.

A neuf heures, la carriole s'arrêta devant la porte de son logis.

Une femme d'une cinquantaine d'années, florissante de santé, se tenait sur le seuil et lui tendit les bras en disant à demi-voix :

—Enfin, c'est toi, mon Roger, comme tu es resté longtemps absent !

II

COUPE-GORGE

A mi chemin à peu près de Salbris à Sancerre, au cœur de la Sologne, la mauvaise, de vastes espaces s'étendent, bois de pins, forêts de chênes et de bouleaux, villages rares et chétifs, fermes dont les maigres récoltes sont ravagées par le gibier qui abonde dans ces contrées où la chasse, plaisir des grands propriétaires, constitue le plus clair de leurs revenus.

En se rapprochant de Cosne et de Sancerre, le terrain s'améliore ; la campagne prend un aspect plus riant, les bois végètent avec plus de force.

L'air semble plus respirable parce que le sol s'élève et devient moins marécageux.

Là s'étend, à la lisière du Berri, un domaine très considérable, qui, par suite d'alliances, est devenu depuis un temps immémorial l'un des apanages de la famille de Fel-Lussay.

Une sœur du marquis de Fel avait épousé le comte de Marans riche propriétaire de Seine-et-Marne, d'origine berrichonne.

Depuis deux familles, en 1884, il ne restait que la comtesse de Marans, veuve depuis une quinzaine d'années, et sa nièce, Mathilde de Fel, qui venait d'atteindre sa majorité.

Madame de Marans — Sophie pour ses intimes des deux sexes — avait été si on en croyait les chroniques mondaines, une des plus belles femmes de son temps, une des meilleures aussi, malgré quelques légèretés dont on reste mal n'aurait pu fournir la preuve.

En 1884 elle approchait de la soixantaine.

Elle restait presque belle encore par un de ces miracles de santé et de soins qu'on peut constater chez certaines natures évidemment privilégiées.

Mais elle ne tirait aucune vanité de ce privilège et si réellement elle avait eu dans le passé d'heureux adorateurs, restés ses amis, elle leur disait avec une aimable bonhomie, au moindre souvenir qu'ils tentaient d'évoquer :

—Silence !.... Parle-t-on de ces choses-là à une vieille dame ?

La comtesse de Marans, dont l'hôtel, une grande et ancienne demeure du temps de Louis XIV, s'élève rue des Saints Pères, entre cour et jardin, reportait toutes ses coquetteries, toutes ses attentions, tous ses soins et son affection, très tendre et très réelle, sur sa nièce Mathilde de Fel, en qui elle se sentait revivre.

Mathilde à vingt et un ans passés, était un des plus rares spécimens de la beauté féminine qu'on pût rencontrer.

Grande, admirablement faite, blonde d'une nuance exquise, à la fois fauve et sombre, teintée d'or bruni, avec un doux sourire et une bonne grâce qui la faisaient aimer de tous, elle avait, disait on, une ressemblance frappante avec sa tante.

Les amis de madame de Marans lui disaient :

—C'est tout votre portrait, ma chère !

Ressemblante ou non, Mathilde de Fel était l'idole de la comtesse.

Leurs fortunes étaient à peu près égales.

A elles deux, elles réunissaient plus de cinq cent mille francs de rentes nettes, ce qui, même par le temps qui court, constitue un assez joli denier, infiniment plus rare qu'on ne pense.

Elles ne se quittaient jamais.

A l'hôtel de la rue des Saints-Pères, ou au château de Marans, en Seine-et-Marne, et à celui de la Tremblaye, en Sologne, on les trouvait toujours ensemble.

Toutefois, comme le disait Bernard Dupré à son camarade le baron de Rouves, élevée à l'anglaise, Mathilde jouissait d'une grande liberté et n'avait aucune intention d'en abuser.

A continuer.